



Syndicat Interco CFDT Pénitentiaire

Adresse : 505 rue de Cuincy, BP 707, 59507 DOUAI Cedex

Tél: 03.61.16.23.15. Port : 06.69.22.15.37.

Mail : cfdt@cfdtpenit.org

Site : www.cfdtpenit.org

Douai, Le 22 Juin 2023

FRAIS DE DEPLACEMENT : LA GALERE !

GLOBEO TRAVEL vous connaissez ?

Le nouveau marché voyageur de l'administration avec lequel les difficultés se multiplient et qui laisse un goût amer dans l'esprit des agents en raison de frais professionnels non pris en charge ou dont l'avance ne peut être faite pour des raisons pas toujours justifiées ...

Ces derniers font face à des difficultés croissantes liées à leurs frais de déplacement face à des défis logistiques et financiers qui entravent leurs capacités à se déplacer efficacement et à remplir leurs missions.

Les dépenses engagées pour les billets de transport, les frais d'hébergement les repas et les frais annexes peuvent rapidement s'accumuler mettant ainsi une pression financière sur les agents.

Et l'aspect administratif des frais s'en trouve chronophage et complexe.

Même les services économat s'y perdent sans réussir à joindre cette plateforme téléphonique pour obtenir l'aide escomptée et de fait ne parviennent pas à résoudre les difficultés!

C'est inadmissible !

Les agents se trouvent confrontés à devoir faire l'avance de leurs frais sans compter ensuite le temps de remboursement effectif du logiciel chorus, qui comme chacun le sait est relativement long !

Toutes ces formalités ralentissent les remboursements, ajoutent du stress supplémentaire et font perdre du temps aux agents qui pourraient l'utiliser plus efficacement pour accomplir leurs tâches professionnelles.

En cette période financière difficile, il serait de bon augure que l'administration réagisse très vite au regard des difficultés engendrées.

La CFDT Pénitentiaire exige donc **des actes rapides** sur ce sujet.

Le Bureau National CFDT Pénitentiaire